

Bon anniversaire, jeune FRI

de la part d'une de tes anciennes marraines - Anne-Marie Barone, Juge au Tribunal civil de Genève, ancienne membre du groupe moteur du FRI

Chère FRI, chères marraines et amies,

Nous voici réunies aujourd'hui à Fribourg, ta ville d'origine, pour fêter ton 20e anniversaire, et je suis très heureuse et flattée d'avoir été invitée à dire quelques mots en ton honneur.

Je n'étais pas parmi les 9 fées qui se sont penchées sur ton berceau, le jour de ta naissance, le 26 août 1995. (A propos : tu es née sous le signe de la vierge, et on dit des natifs de ce signe qu'ils sont perfectionnistes, détestent le désordre ou le manque d'organisation, se caractérisent par leur logique, leur sens pratique, le goût de l'analyse et de la méthode : toutes qualités qui te prédestinaient sans doute à devenir une brillante juriste...)

Quant à moi, j'ai fait ta connaissance environ deux ans après ta naissance, en 1997. C'était l'époque où tu commençais à prononcer tes premiers mots. Mon rôle principal, en tant que marraine francophone (die welsche Patin..) aura probablement été de t'inculquer quelques notions de français. Oh, bien sûr, ta langue maternelle sera toujours l'allemand (ou plutôt, le suisse allemand), mais tu fais des efforts tout à fait remarquables pour comprendre et t'exprimer en français. Je sais que tu te débrouilles également très bien en anglais. Pour ce qui est de l'italien, tu as encore des progrès à faire...

En ce jour où tu fêtes tes 20 ans, j'aimerais évoquer quelques souvenirs de tes premières années. Tu as été une petite FRI très précoce, puisque c'est en 2001 que tu as publié ton premier ouvrage collectif, sous le titre (parfaitement intraduisible en français) "Recht Richtung Frauen". Il faut rappeler que dans sa préface à cet ouvrage, Mme Susanne Leuzinger-Naef, juge fédérale, plaidait pour la création d'un institut juridique féministe, en tant que cadre institutionnel permettant l'élaboration théorique en lien avec la pratique, et une participation plus active des praticiennes du droit à la recherche et à la réflexion théoriques. C'est ce qu'on appelle la dialectique, le nécessaire aller et retour entre la pratique et la théorie, qui a été et reste aujourd'hui encore une nécessité et un défi majeurs.

On dit que 7 ans est "l'âge de raison". C'est peut-être pour cela que 2002, l'année de tes 7 ans, a été particulièrement féconde et riche. D'abord, c'est l'année où tu as collaboré activement avec la revue féministe Olympe pour la publication d'un numéro intitulé : " kreativ-skeptisch-innovativ : Frauen formen Recht". Ce No 17 de la revue Olympe restera mémorable, non seulement pour son riche contenu, mais aussi pour une fameuse erreur typographique qui a transformé le titre de l'article d'Elisabeth Holzleithner de "Sexuelle AUTONOMIE" en "Sexuelle ANATOMIE", ce qui a provoqué, en son temps, quelques éclats de colère, mais surtout beaucoup d'éclats de rire...

Mais l'année 2002 a également été riche en discussions au sein du Groupe Moteur et en projets ambitieux, qui n'ont pas tous vu le jour, il faut le reconnaître... Il a ainsi longuement été question de l'organisation d'une "Grosse Fundraising-Veranstaltung", dit aussi "Grosses Event" pour les intimes, dont le but était de récolter rien de moins qu'un million de francs... Toujours en 2002, nous avons eu de longues discussions sur la recherche de locaux dans lesquels la jeune FRI puisse se développer et s'épanouir. Le thème (Stichwort) était : "das grosses Haus". J'ai même trouvé, dans un P.V du 22 juin 2002, la description de cette "grosses Haus", dans sa "Maximalvariante": il y était question d'un étage réservé à la direction, d'une bibliothèque, de salles de séminaires, mais aussi d'une piscine, d'une cheminée, d'un bar et d'un court de tennis ! Bien sûr, pas plus que nous n'avons trouvé le fameux million, ce rêve de la "grosses Haus" ne s'est jamais réalisé, mais l'ère du numérique et du virtuel t'a ouvert, chère FRI, d'autres perspectives de développement...

Ces exemples illustrent ce que tes marraines ont cherché à t'inculquer depuis tes premières années : ne jamais renoncer à tes ambitions, et "Think BIG", en toutes circonstances ! (Je note avec plaisir que les festivités d'aujourd'hui sont à la hauteur de ce mot d'ordre...)

Je poursuis dans l'évocation des souvenirs de tes jeunes années, pour m'arrêter un instant sur l'année 2004, année mémorable puisque c'est celle qui a vu la naissance, après une longue gestation, de ta petite sœur, la FONDATION FRI, qui a été inscrite à l'état-civil... pardon, au Registre du Commerce de Fribourg à la date hautement symbolique du 14 juin 2004.

Et je dois ici te féliciter, chère jeune FRI, pour avoir parfaitement joué ton rôle de grande sœur, d'abord dans les préparatifs de la naissance de la Fondation, puis dans l'accompagnement des premiers pas de celle-ci, en lui donnant la main et en la stimulant de tes précieuses impulsions.

Deux ans plus tard, en 2006, la FONDATION FRI a participé à l'organisation d'un Congrès à l'Université de Zürich, sur le thème "Le droit – impulsion ou frein à l'évolution des rapports sociaux de sexe" / »Wandel der Geschlechterverhältnisse durch Recht ?". A l'occasion de ce Congrès, les participantes ont pu visiter l'exposition "Justitia ist eine Frau" conçue par la juriste allemande Barbara Degen. Dans cette exposition, on pouvait notamment voir la reproduction de la sculpture de Niki de Saint Phalle et Jean Tinguely, intitulée "la Justice". (J'ouvre ici une petite parenthèse linguistique pour remarquer que la langue allemande est capable de distinguer entre "die Gerechtigkeit" et "die Justiz", ce que la langue française n'est pas capable de faire, confondant dans un même mot (la justice) à la fois la qualité de ce qui est juste, et l'institution appelée à juger... deux choses pourtant fort différentes, et c'est une juge qui vous le dit !)

Pour revenir à la sculpture de Niki de Saint Phalle, il y aurait bien sûr beaucoup de choses à en dire, mais je me bornerai à relever que, contrairement au symbole traditionnel de la justice, celle de Niki de Saint Phalle n'a pas les yeux bandés. Au pied de son œuvre, la sculptrice a d'ailleurs fait inscrire ces mots :

"La vraie justice n'est pas aveugle. Elle apporte une vision de l'universalité./
Die wahre Gerechtigkeit ist nicht blind. Sie bringt eine Vision der Universalität".
Tout un programme !

Mais trêve de souvenirs et de regards sur le passé ! Tu as aujourd'hui 20 ans et , comme on dit, "toute la vie devant toi". Mais il faut être réaliste : avoir 20 ans en 2015, lorsqu'on est juriste et féministe, n'est pas de tout repos. En 2015, pour une juriste féministe, poursuivre la réflexion et l'engagement implique de savoir nager à contre-courant, d'avoir la volonté et le courage de résister aux vents dominants, au risque de passer parfois pour démodée (altmodisch). L'époque actuelle a vu le néo-libéralisme façonner notre manière de voir le monde, en nous faisant croire qu'il n'y a pas d'alternative au règne de la concurrence, de l'individualisme, de la lutte de tous contre tous où seuls les plus forts/les plus fortes peuvent survivre. Pas facile, donc, de poursuivre un chemin qui conçoit le combat féministe en termes d'émancipation COLLECTIVE, et non pas seulement de droits INDIVIDUELS. Pas facile non plus de résister à un discours à la mode, qui utilise le langage de l'égalité des sexes pour nous "vendre" l'autorité parentale conjointe comme un progrès, ou pour jouer l'emploi des femmes suisses contre l'emploi des personnes migrantes.

Et qui aurait imaginé, il y a ne serait-ce que 10 ou 15 ans, que nous en arriverions, en tant que juristes, à devoir combattre une initiative qui prône la suprématie du droit national et voudrait que la Suisse dénonce la CEDH... Un exemple de plus que rien n'est jamais définitivement acquis, ce que nous les femmes savons mieux que quiconque, puisque certaines conquêtes (comme le droit à l'avortement) sont aujourd'hui remises en cause, de manière plus ou moins ouverte, dans de nombreux pays. Et on a aussi vu récemment, dans le cas de l'initiative ECOPOP, comment la revendication féministe du droit au contrôle de sa propre fécondité était détournée de son but et instrumentalisée au profit d'un discours néo-colonialiste prônant le financement par l'aide au développement du contrôle des naissances dans les pays pauvres (c'est bien connu, les pauvres font trop d'enfants...)

Les défis sont donc nombreux, chère jeune FRI, et les combats à mener en tant que juristes féministes ne sont pas moins nombreux aujourd'hui qu'au début du mouvement féministe. Ils sont peut-être même plus complexes, parce que nous devons faire face à une instrumentalisation par certaines forces politiques de la notion de "droits des femmes" à des fins xénophobes et d'exclusion: ainsi, le non-respect des droits des femmes est de plus en plus souvent invoqué comme preuve de prétendue incapacité d'intégration de certaines populations migrantes, comme il l'avait été en son temps pour légitimer la guerre menée par les USA en Afghanistan... Les discours de certains partis voudraient nous faire croire que le respect des droits des femmes relèverait d'un « processus de civilisation », de valeurs prétendument occidentales, comme si le viol , les violences sexistes, les discriminations de genre avaient disparu de notre monde blanc, occidental et chrétien.

Il est bon de rappeler que le féminisme est avant tout un mouvement social international, qui s'est battu et continue de se battre pour conquérir des droits

et des libertés. Nous devons donc aujourd'hui impérativement réarticuler la lutte contre le sexisme avec celles contre le racisme, le nationalisme ou l'islamophobie. Il est bon également de nous souvenir que derrière les carrières professionnelles de beaucoup d'entre nous, il y a souvent d'autres femmes, invisibles celles-là, je veux parler des employées domestiques sans statut légal, qui colmatent les carences des services publics en prenant soin de nos enfants, de notre ménage ou de nos vieux parents pour nous permettre de travailler à l'extérieur. La prise en compte de cette réalité doit nous amener à nous questionner : l'égalité des droits et des chances, défendue par le féminisme "institutionnel" (le "Gendermainstreaming"), concerne-t-elle vraiment TOUTES les femmes ? C'est ce questionnement qui est à la base du « black feminism » aux USA, et qui a donné lieu au concept « d'intersectionnalité », qui vise à penser ensemble toutes les oppressions croisées que les femmes subissent (genre, classe, race/culture).

Comme le disait Elsa DORLIN, professeur de philosophie et féministe française, « C'est parfois fatigant d'être féministe ! Le féminisme consiste à interroger cette frontière entre le politique et l'intime, entre le pratique et le théorique, entre le « scientifique » et le militant. »

... Mais je constate que je m'égare : ceci devait être un simple message de bon anniversaire, et pas un discours politique ! Pardonne-moi, chère jeune FRI, les vieilles marraines radotent toujours un peu...

Je vais donc conclure, en te souhaitant, chère jeune FRI, une longue vie, beaucoup d'enthousiasme et aussi d'humour pour poursuivre ton chemin et tes combats en faveur des droits des femmes, de TOUTES les femmes, dans une société plus juste et plus ouverte.

Fribourg, 6 juin 2015, Anne-Marie Barone